

Numéro : 20241017_ODJ_CFP_Plantes_DMS
Direction : Direction des Métiers Scientifiques
Pôle : Pharmacopée et Préparations Pharmaceutiques
Personnes en charge : Claire Clémencin

Comité français de la Pharmacopée
Formation restreinte
«Plantes médicinales, huiles essentielle»
Réunion n° 11
Séance du jeudi 17 octobre 2024
9h30-17h00
(Réunion en visioconférence et en salle 1)

Points prévus à l'ordre du jour	Pour avis/info//discussion /adoption
9h15 – Ouverture de la session en visioconférence	
I – 9h30 Début de la séance : - Introduction	
II – Point sur les déclarations publiques d'intérêts	Pour information
III – 9h45 Dossiers à examiner en séance Inscription des plantes sur la liste des Plantes médicinales de la Pharmacopée Française - Chrysanthème (capitule) - Néflier du Japon (feuille) - Mûrier blanc (feuille) - Clématite (rhizome, racine) Programme de travail	Pour discussion
- Délibération membres CFP et ANSM	Pour adoption
IV – 11h30 Révisions de la liste A des Plantes médicinales de la Ph. Fr. et du décret n° 2008-841 relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée - Retour sur les deux réunions de travail du 16 septembre et du 1 ^{er} octobre concernant l'examen des dossiers des plantes ultramarines en vue de leur inscription sur le décret de libéralisation.	Pour discussion

12h30 – Pause déjeuner	
13h45 – Ouverture de la session en visioconférence	
<p>Suite point IV – 14h00 Révisions de la liste A des Plantes médicinales de la Ph. Fr. et du décret n° 2008-841 relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée</p> <p>- Retour sur les examens des dossiers des plantes ultramarines.</p>	Pour discussion
<p>- Délibération membres CFP et ANSM</p>	Pour adoption
<p>V- 16h00 Pharmacopée Européenne.</p> <p>Présentation du programme de travail des groupes européens En présence des experts français, parties prenantes, dans les groupes européens de Phytochimie (13A, 13B, TCM *)</p> <p>Nouvelles monographies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extraits de Cannabis et Cannabis (flos) : état des travaux - Détermination des composés toxiques dans les huiles essentielles (2.8.27) : état des travaux - Extrait fluide de plantain lancéolé (Pharmeuropa 36.3) 	Pour discussion
<p>- Délibération membres CFP et ANSM</p>	Pour avis
17h00 - Fin de réunion	

* 13A et 13B (Drogues végétales et préparations à base de drogues végétales), TCM (drogues végétales utilisées en médecine traditionnelle chinoise)